



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 044/2026

Séance du 19 Mai 2026

Nomenclature « actes » :
4.4 Autres catégories de
Personnels

L'an 2026 le 19 Mai à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier CORBEAUX, Maire.

Date de convocation :

07/05/2026

Date d'affichage :

07/05/2026

Nombre de conseillers :

En exercice :	23
Présents :	21
Pouvoirs :	2
Votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :

MM. : CORBEAUX Didier, NARDUCCI Laura, ROUSIES Jérémy, LA GUERCHE Chrystel, LAURENT Jean-Christian, ABARO Nadège, MARIE Stéphane, WILMOTTE Christine, GREVREND Stéphane, HERBECQ Emmanuel, HASSAINI Lila, CROIX Jean-Marc, GHAFILA Nordine, PAUMAT AJAX Aude, GUEGANT Kathleen, OLIVIER Emmanuel, BROSGOL Laetitia, ELIE Inès, CROIX Evelyne, CHOINET Muriel, GERARDIN Frédéric, NEMES Mickaël, OURRAD Séverine.

Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :

M. GREVREND Stéphane à M. GHAFILA Nordine, Mme PAUMAT AJAX Aude à Mme LA GUERCHE Chrystel

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) non excusé(es) :

Secrétaire de séance :

Mme LA GUERCHE Chrystel

Objet : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRATS PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) POUR LA DUREE DU MANDAT.

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code du travail ;

Vu la circulaire N° DGEFP/SDPAE/MIP/MPP/2018/11 du 11 janvier 2018 relative aux parcours emploi compétences et au Fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi ;

Vu les besoins chronique en personnel ;

Considérant qu'il est nécessaire d'autoriser Monsieur le Maire pour le recrutement de contrats Parcours Emploi Compétences pour la durée de son mandat,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Informe :

Que la mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences (PEC) repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours, tant par l'employeur,

que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Qu'une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville. Mais l'orientation vers un Parcours Emploi Compétences repose avant tout sur le diagnostic global de la situation du demandeur d'emploi réalisé par le conseiller des prescripteurs que sont Pôle emploi, les missions locales et Cap emploi.

Que le support juridique d'un Parcours Emploi Compétences est le contrat unique d'insertion
- contrat d'accès à l'emploi du secteur non marchand.

Que le Parcours Emploi Compétences a une durée initiale ne peut être inférieure à 6 mois. Des renouvellements peuvent être accordés après évaluation nécessaire par les prescripteurs des engagements pris par l'employeur et de son utilité pour le bénéficiaire.

Que le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimée en pourcentage Smic horaire brut est fixé par arrêté préfectoral.

Que la commune peut faire appel à ce type de contrat.

Propose :

- **De** l'autoriser à recruter, du personnel en contrat en Parcours Emploi Compétences pour signer des besoins permanents ou temporaires pour la durée du mandat dans la limite des crédits ouverts au budget.

Demande :

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire à entreprendre, signer, conclure et poursuivre toutes démarches et toutes pièces nécessaires à de tels recrutements pour la durée du mandat.
- **Dire** que les dépenses seront affectées sur les crédits ouverts à l'article 64168 de la section de fonctionnement du budget,
- **Charge** Monsieur le Maire d'informer le Conseil lors de chaque recrutement ou renouvellement,
- **Charge** Monsieur Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le responsable du SGC d'Avesnes-sur-Helpe après exercice du contrôle de légalité de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,



Chrystel LA GUERCHE

Le Maire,



Didier CORBEAUX

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie
Utilisateur : UT_215901042 UT_215901042

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0442026
Objet :	DEL 044/2026 : AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR LE RECRUTEMENT DE CONTRATS PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) POUR LA
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215901042-20260519-DEL0442026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215901042-20260519-DEL0442026-DE-1-1_0.xml	text/xml	967 o
Document principal (Délibération) Nom original : del0442026.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901042-20260519-DEL0442026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	578.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	21 mai 2026 à 13h31min15s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2026 à 13h31min17s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	21 mai 2026 à 13h31min18s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 13h31min18s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 13h31min34s	Reçu par le MI le 2026-05-21